

Réf: Dossier N° 058723

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CANIAN IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 9è tranche DJIBI  
EXTENTION 148, Lot 53, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/09/2021, et enregistrés au CEPICI le 20/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CANIAN IVOIRE »

Objet : AGRO-ALIMENTAIRE  
PRODUCTION DE GINGEMBRE ET DÉRIVÉS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 9è tranche DJIBI  
EXTENTION 148, Lot 53, Ilot 10

Dirigeant(s) : Mme KOUAME BOKA LEA AIMEE EPOUSE GBAZALE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01987 du 08/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15132/GTCA/RC/2022 du 08/04/2022

